

Paris - Vallée de la Marne
CONSERVATOIRES

GUIDE PRATIQUE

MUSIQUE THÉÂTRE

CONSERVATOIRES
LE KIOSQUE À BROU-SUR-CHANTEREINE
JACQUES-HIGELIN À CHELLES
SIMONE-VEIL À COURTRY

conservatoires.agglo-pvm.fr

Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

P 3	ÉDITO
P 4 - 5	LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE
P 6 - 9	LE PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/ CHELLES/COURTRY
P 10 - 14	LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES
P 14	LES SPECTACLES
P 15	INFOS PRATIQUES - S'inscrire - Se réinscrire - Tarifs - Règlement intérieur

ÉDITO

Avec son réseau de neuf conservatoires structuré autour de 4 pôles d'enseignement de proximité, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne a pour ambition de favoriser l'éveil artistique du plus grand nombre mais aussi de susciter des vocations grâce à l'enseignement de grande qualité de ses professeurs.

Un enseignement qui ne s'arrête pas aux portes des conservatoires puisque si près de 4 000 élèves sont inscrits aux cours de musique, danse, théâtre, ce sont près de 5 500 élèves des écoles élémentaires du territoire qui bénéficient d'interventions hebdomadaires tout au long de l'année scolaire en danse et en musique.

Ouverts aux amateurs comme aux élèves désireux d'embrasser une carrière professionnelle, les conservatoires proposent une grande variété de disciplines dans la pratique de la musique, de la danse ou du théâtre.

La diversité des enseignements proposés, mais aussi pour certaines, leur originalité (la pratique du Gamelan balinaise, des percussions africaines, du steel drum), la possibilité de jouer au sein d'un orchestre symphonique ou de donner la réplique sur une Scène Nationale font toute la richesse de ces lieux dédiés à l'éveil culturel.

Les musiques actuelles font également partie des enseignements proposés avec un accompagnement spécifique pour des groupes ou chanteurs en voie de professionnalisation. Un accès à des studios de répétition et d'enregistrement peut ainsi leur être proposé à des tarifs très accessibles.

Enfin, l'accès de tous les publics est facilité grâce aux tarifs calculés en fonction des revenus des usagers.

Aussi, que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez pas à ouvrir les portes des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne pour donner vie à vos envies de création et de découvertes artistiques.



Nicolas Delaunay

Vice-président chargé des équipements
et de la politique culturelle communautaire

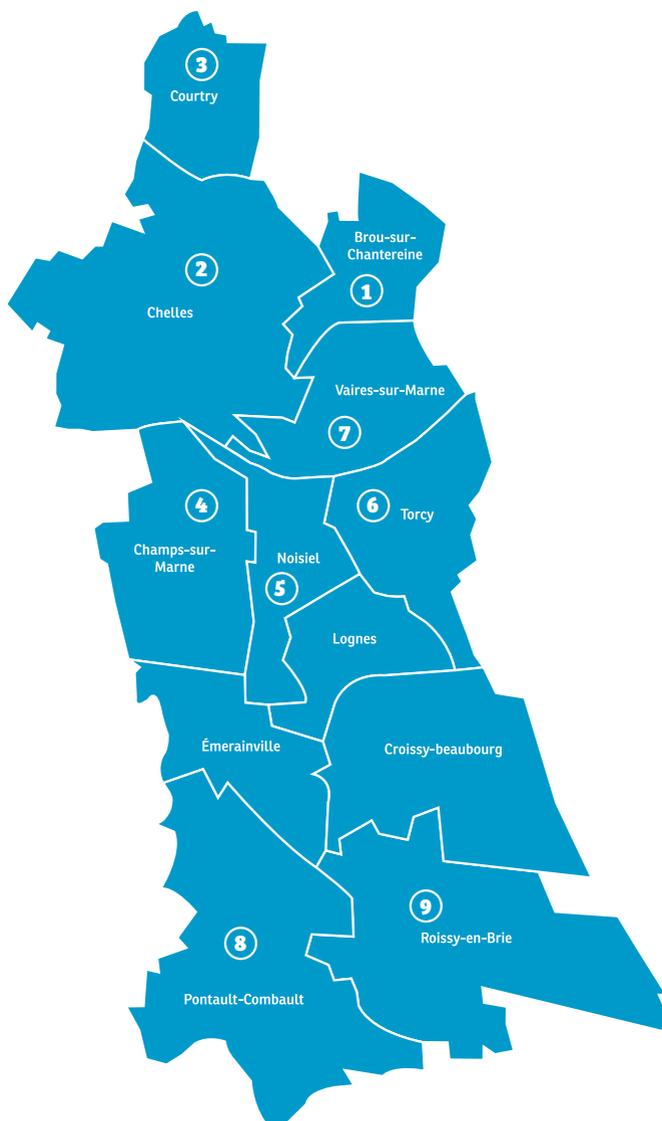


Guillaume Le Lay-Felzine

Président de la communauté d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne

LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de Marne compte 9 conservatoires répartis en 4 pôles d'enseignements artistiques du nord au sud du territoire



PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

1 - CONSERVATOIRE LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78 • conservatoire.brou@agglo-pum.fr

2 - CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles
Tél. : 01 72 84 62 00 • conservatoire.chelles@agglo-pum.fr

3 - CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme • 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49 • conservatoire.courtry@agglo-pum.fr

PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL

4 - CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE

Allée des Noyers • 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 05 29 32 • conservatoire.champs@agglo-pum.fr

5 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL VAL MAUBUÉE

14, allée Boris-Vian • 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 05 76 35 • conservatoire.noisiel@agglo-pum.fr
Annexe: La Maluoisine, 1, place Charles Cros • 77185 Lognes

PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY

6 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO

2, Place de l'Église • 77200 Torcy
Tél. : 01 60 37 37 30 • conservatoire.torcy@agglo-pum.fr

7 - CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN

Centre des Arts et Loisirs
31-33, avenue Jean-Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne
Tél. : 01 72 84 62 62 • conservatoire.vaires@agglo-pum.fr

PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

8 - CONSERVATOIRE NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 80
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr

9 - CONSERVATOIRE FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Ayau,
Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 60 37 29 79
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pum.fr

TROIS CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires de Brou-sur-Chantereine, Chelles, et Courtry, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne. Ce pôle est géré par une direction pédagogique et administrative unique, compétente sur les trois sites du pôle d'enseignement.

Il a pour mission l'apprentissage de la musique et du théâtre. Il forme aussi bien des amateurs de tous niveaux, que des spectateurs avertis ainsi que de futurs candidats à une aventure professionnelle.

Le pôle d'enseignement artistique Brou-sur-Chantereine/Chelles/Courtry, s'inscrit dans une démarche de démocratisation culturelle **favorisant l'accessibilité de tous à la formation et à la pratique du spectacle vivant**, en rapprochant culture savante et culture populaire.

Dans une logique de partenariats avec différents acteurs culturels et éducatifs du territoire, **il vise aussi à développer et renforcer l'enseignement et les pratiques musicales et chorégraphiques sur le territoire.**

Sa mission est aussi de former les artistes de demain en les mettant sur scène et en les conduisant aux portes de l'enseignement supérieur. Les concerts programmés par les conservatoires sont ouverts à tous et libres d'accès, parfois sur réservation lorsque la capacité d'accueil du lieu le nécessite.

DÉCOUVRIR, APPRENDRE ET PRATIQUER DANS LES CONSERVATOIRES

Les conservatoires accueillent au sein des trois sites **près de 900 élèves.** Les élèves, enfants, adolescents et adultes, sont encadrés par une équipe de **près de 70 enseignants.**

Pour faciliter l'accès à la pratique musicale et chorégraphique pour les familles résidant sur le territoire, **les tarifs sont adaptés à chacun et calculés en fonction des revenus.**

Nous disposons également **d'un parc d'instruments de location** pour les premières années d'apprentissage (dans la limite des disponibilités). L'instrument loué doit être assuré par la famille.

La pratique personnelle entre les cours étant indispensable, les conservatoires peuvent mettre à disposition des salles de cours pour permettre aux élèves de s'entraîner.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique porté par le conservatoire vise à favoriser l'épanouissement artistique pour les publics de tous âges, avec :

/ DE LA MUSIQUE

Pour les plus jeunes, dès 4 ans, la découverte sensorielle et ludique du monde sonore et les premiers réflexes musicaux.

Et à partir de 7 ans :

- Des pratiques collectives diversifiées pour toutes les esthétiques
- Un apprentissage instrumental ou vocal de la musique structuré en cycles (conformément aux préconisations du Ministère de la Culture), avec une large gamme de disciplines. Ces parcours comprennent des cours individuels ou semi-collectifs s'articulant autour d'une pratique collective régulière.

Au conservatoire, formation et pratique de la musique s'inscrivent dans la durée ; des accompagnements personnalisés sur contrat peuvent aussi être accessibles, en fonction des projets.

/ DU THÉÂTRE

Le théâtre est proposé au **conservatoire de Courtry**, sous forme de cours collectifs **pour enfants, adolescents et adultes**.

DES PARCOURS POUR S'ÉVEILLER, SE FORMER, PRATIQUER OU SE PERFECTIONNER

Pour répondre aux aspirations de chacun, le conservatoire propose plusieurs parcours structurés :

CYCLE D'ÉVEIL ET D'INITIATION À LA MUSIQUE

Accessible aux enfants de 4 à 7 ans (de la moyenne section au CP), l'éveil à la musique se déroule chaque semaine durant deux années en séances collectives de 45 minutes à 1h, par groupes de 6 à 10 enfants.

Ces deux années d'éveil se prolongent par une année d'initiation musicale. Elle allie cours collectif et parcours de découverte instrumentale en petits groupes.

PARCOURS D'ÉTUDES

Formation complète à la musique, le parcours d'études est basé sur les activités suivantes :

- **La formation musicale** pour lire, comprendre, écrire, chanter, jouer de la musique. En séances collectives, les élèves sont amenés à découvrir et s'approprier le langage musical sur partitions ou par mémorisation et à acquérir des repères entre les musiques d'hier et d'aujourd'hui.

Durée des séances : en fonction du niveau et du site d'enseignement, cours de 1 à 2 h

- **La pratique collective** s'articule autant que possible avec le cours de formation musicale. Elle permet aux élèves d'apprendre à jouer en orchestre, en ensemble, en groupe ou en atelier, de monter des programmes de concerts ou de participer à des projets en grand format.

Durée des séances : variable selon l'atelier et le niveau des élèves, généralement de 45 min à 1h 30 par semaine

Selon les sites d'enseignement, elle peut être obligatoire dès le début des études en parcours complet : d'abord sous forme de chorale puis sous forme d'ensembles instrumentaux à partir de la 3^e année du 1^{er} cycle.

- **La préparation à la scène**, qui comprend des réalisations de prestations artistiques publiques et/ou filmées, ainsi que la participation en tant que spectateur aux différentes propositions artistiques du conservatoire.
- **La pratique instrumentale ou vocale** permet à chaque élève de se familiariser, d’approfondir puis de maîtriser la technique, la connaissance et l’interprétation des répertoires liés à un instrument ou à la voix. Les différentes pratiques proposées au sein des conservatoires sont présentées en page 10. Les séances sont individuelles ou en petits groupes, selon les disciplines et les pédagogies des enseignants.

Durée des séances: de 30 min à 1h par semaine en fonction du cycle

Le parcours d’études fait l’objet d’une évaluation sous forme de contrôle continu. Chacune des composantes citées précédemment ayant une égale importance.

PARCOURS SUR CONTRAT PERSONNALISÉ

Le conservatoire peut proposer un soutien pédagogique sur mesure (conseil et entraînement, de type coaching) à une pratique instrumentale ou vocale.

Ces parcours personnalisés s’adressent aux musiciens justifiant d’une pratique déjà autonome et s’organisent autour d’un contrat entre l’élève ou le groupe de musiciens et la structure.

Le contrat d’accueil définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS - MUSIQUE

(Classes CHAM) – Collège Weczerka à Chelles

Depuis 2010, le conservatoire et le collège Pierre Weczerka à Chelles sont partenaires dans la mise en œuvre de classes à horaires aménagés musique (classes CHAM). Ce dispositif permet aux collégiens qui l’intègrent de bénéficier d’aménagement d’horaires dans leur emploi du temps pour se rendre chaque semaine au conservatoire en partie sur temps scolaire.

*Admission sur dossier (en fin de CM2). Contacter le conservatoire pour plus de renseignements sur les modalités d’admission. **Les classes CHAM existent de la 6^e à la 3^e.***

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

LA MUSIQUE

Des cours pour découvrir, lire, écrire, entendre et comprendre la musique

	Le Kiosque	Jacques Higelin	Simone Veil
Éveil musical (4/5 ans, 5/6 ans et 6/7 ans)	X	X	X
Formation musicale	X	X	X
Formation musicale jazz / musiques actuelles	X	X	X

Les pratiques instrumentales ou vocales		Le Kiosque	Jacques Higelin	Simone Veil
Instruments à cordes frottées	Violon	X	X	X
	Alto	X	X	
	Violoncelle	X	X	X
	Contrebasse		X	
Instruments à vent Les Bois	Flûte traversière	X	X	X
	Hautbois		X	
	Basson		X	
	Clarinette	X	X	
	Saxophone	X	X	X
Instruments à vent Les cuivres	Trompette		X	X
	Cor		X	
	Trombone		X	
	Euphonium		X	
Percussions	Percussions classiques		X	
	Percussions mandingues (africaines)		X	
	Percussions cubaines et brésiliennes (dont batucada)		X	

Les pratiques instrumentales ou vocales (suite)		Le Kiosque	Jacques Higelin	Simone Veil
Instruments polyphoniques	Piano	X	X	X
	Accordéon	X	X	
	Guitare classique	X	X	X
	Harpe		X	
Instruments pour la musique ancienne	Flûte à bec		X	
	Traverso		X	
	Cornet à bouquin		X	
	Luth		X	
	Viole de gambe		X	
	Clavecin		X	
Instruments pour le jazz et les musiques actuelles	Guitare Électrique jazz/ musiques actuelles	X	X	X
	Basse électrique	X	X	X
	Batterie	X	X	X
	Piano-jazz		X	X
	Trompette jazz		X	X
	Saxophone jazz	X	X	
Voix, technique vocale et interprétation	Chant lyrique		X	
	Chant musiques actuelles	X	X	

Les pratiques collectives		Le Kiosque	Jacques Higelin	Simone Veil
Nouvelles technologies	Musique assistée par ordinateur		X	
Orchestres	Orchestre junior	X	X	
	Orchestre d'adultes	X		
	Orchestre à cordes 2 ^e cycle		X	
	Orchestre d'harmonie d'élèves		X	
	Orchestre symphonique		X	
Musique de chambre	Groupes de musique de chambre	X	X	X
Ensemble de percussions	Atelier percussions mandingues (djembés)		X	
	Steelband		X	
	Percussions cubaines et brésiliennes (batucada)		X	
Ensembles de musique ancienne	Consorts et broken consort		X	
Ateliers jazz			X	X
Groupes de musiques actuelles			X	X
Chœurs	Enfants, adolescents et chœurs d'adultes		X	

LE THÉÂTRE

	Le Kiosque	Jacques Higelin	Simone Veil
Enfants			X
Adolescents			X
Adultes			X

LES SPECTACLES

Les spectacles proposés par le conservatoire sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation :

- Les élèves apprennent à se produire en public lors des auditions de classes et des concerts.
- Les élèves découvrent et rencontrent des artistes confirmés, et se nourrissent de musiques de tous styles lorsqu'ils assistent à des concerts.

INFOS PRATIQUES

S'inscrire

Pour toute demande d'inscription, une fiche de vœux est à remplir et à retourner à l'administration du conservatoire par voie postale, mail ou dépôt à l'accueil.

Se réinscrire

Chaque année les élèves sont invités à procéder à leur demande de réinscription pour la saison suivante sur la période allant de la mi-mai à la mi-juin. Ces inscriptions se font par voie électronique, via un espace extranet "familles".

Passé la date limite des réinscriptions, ou si l'élève formule une nouvelle demande, celle-ci est placée en liste d'attente et traitée en même temps que les demandes des nouvelles familles.

Tarifs

Le montant de la cotisation est fixé par le Conseil Communautaire. Il se décompose entre frais d'inscription et frais de scolarité (voir plaquette tarifaire).

Les frais de scolarité sont annuels et calculés selon les revenus pour les résidents des 12 communes de l'Agglomération. Ils incluent la totalité des cours et pratiques de l'élève pour l'ensemble de l'année scolaire.

Ils sont payables à l'année, avec possibilité de paiement échelonné.

Toute année entamée est due.

Règlement intérieur

La vie au sein du conservatoire est encadrée par un règlement intérieur, disponible à l'accueil de chaque établissement. Toute personne inscrite dans l'un de ces conservatoires est tenue de souscrire aux dispositions de ce règlement.

CONSERVATOIRE
LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78
conservatoire.brou@agglo-pum.fr

CONSERVATOIRE
JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles
Tél. : 01 72 84 62 00
conservatoire.chelles@agglo-pum.fr

CONSERVATOIRE
SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme • 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49
conservatoire.courtry@agglo-pum.fr

**Retrouvez les infos pratiques,
les actus et les rendez-vous sur :**
conservatoires.agglo-pum.fr

Soutenu
par



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01.60.37.24.24 • www.agglo-pvm.fr

